



L'Observatoire de la Laïcité de l'Allier* défend les valeurs de la République.

Dans sa conférence de presse l'Observatoire de la Laïcité de l'Allier réaffirme son attachement aux valeurs de la République.

1 – Samuel Paty et attentats.

L'assassinat de Samuel Paty a provoqué une vive indignation. Ce n'est pas une victime prise au hasard mais une cible clairement identifiée pour avoir, dans le cadre des programmes scolaires, traité avec ses élèves de liberté de la presse et de laïcité. Nous manquons d'informations confirmées mais nous nous interrogeons sur l'attitude de ses collègues et de sa hiérarchie.

Toutes les victimes des attentats représentaient les différents aspects de notre mode de vie. C'est la République et le principe de laïcité qui sont visés. Les islamistes combattent tout ce qui ne leur convient pas et veulent nous imposer leur projet politico-religieux de la société.

Après la dénonciation des attentats il nous faut analyser ce qui, par le passé, a pu conduire à cette situation. Des faiblesses, du laxisme de l'absence de réaction ont fait que cet islamisme a pu pénétrer notre société (voir l'ouvrage de J.P. Obin « Comment on a laissé l'islamisme pénétrer l'école »). Il est nécessaire de poursuivre le combat sans qu'il y ait besoin d'autre loi. Encore une fois la loi de 1905 suffit à condition de l'appliquer comme la loi de 2004 sur le port ostentatoire de signes religieux.

Nous devons essayer d'aller au contact des écoles pour promouvoir la laïcité.

2 – Projet de loi « confortant le respect des principes de la République ».

Depuis son élection en 2017, le président de la République a soufflé le chaud et surtout le froid quant à son positionnement sur le principe de laïcité.

Nous sommes rassurés de constater que la loi du 9 décembre 1905 n'est pas remise en question mais actualisée positivement dans le texte présenté en conseil des ministres : organismes chargés d'une mission de service public soumis aux principes de neutralité et de laïcité, contrôle du financement et du respect des principes républicains des associations culturelles et sportives, protection des agents du service public, contrôle des établissements privés hors contrat, lutte contre l'apologie ou la provocation d'actes terroristes...

Nous demandons la constitutionnalisation des 2 premiers articles de la loi de 1905 et l'abrogation du régime concordataire en France métropolitaine dans un 1^{er} temps (Alsace/Moselle)

3 – Activités et projets .

Cette année a été bouleversée par la crise sanitaire. Néanmoins nous avons pu participer à une conférence organisée par l'Amicale Laïque des Bataillons (Yzeure) "La laïcité, actualité ?" avec Gwénaëlle Calvès, membre de l'Observatoire national de la laïcité. Nous avons participé au financement. Nous avons financé et avons été présents à la plantation d'arbres de la laïcité à Teillet-Argenty, Lusigny, Saint-Loup, Montcombroux-les-Mines et Toulon-sur-Allier.

Des plantations sont en attente et nous allons essayer d'en planter davantage à l'avenir. Pour chaque plantation nous plafonnerons notre participation à 100 € par arbre.

Bien sûr, nous restons à la disposition des établissements scolaires pour intervenir sur le thème de la laïcité.

*Observatoire de la Laïcité de l'Allier composé de : ADPEP 03, DDEN, FCPE, FGR-FP, FSU, GODF, Ligue de l'Enseignement, SNUipp-FSU, SE-UNSA, UNSA Education et le Collectif des associations laïques de Montluçon.

contact : Observatoire de la Laïcité de L'Allier (Ligue de l'Enseignement), 42 rue du Progrès. 03000 Moulins.